

COMMUNE DE SARDENT

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
 Reçu en préfecture le 07/04/2023
 Publié le
 ID : 023-212316806-20230403-202321-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n° 2023/21

L'an deux mil vingt-trois, le 03 avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/03/2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Christelle BAUMET, Sandra TERRACOL, Fanny CADILLON- LAPORTE, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Jérôme CANDORET

Etaient absents et excusés : Mmes Angélique VEYSSET, Alice DEHUREAUX, M Régis GUYONNET, Mme Alice DEHUREAUX donne pouvoir à M Thierry GAILLARD

Secrétaire de séance : Mme Christelle BAUMET

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023 : Budget Communal 16800

MAIRIE DE SARDENT - PRINCIPAL

Budget Primitif 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 011 342,13	908 309,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		103 033,13
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 011 342,13	1 011 342,13

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 023-212316806-20230403-202321-DE

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	127 230,00	177 390,26
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	681 025,63	324 638,70
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		306 226,67
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		808 255,63	808 255,63
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 819 597,76	1 819 597,76

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

- Approuve le budget primitif communal 2023 tel qu'il a été présenté.

Fait et délibéré, en Mairie,
Pour copie conforme,
En Mairie, le 03 avril 2023
Publié, le 07 avril 2023
Transmis, le 07 avril 2023
Certifié exécutoire
Le Maire, Thierry GAILLARD.

La secrétaire de séance, Christelle BAUMET

